

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° Rue du Chatelard
 Commune Gonsans
 Code postal 25360
 Nature des activités :
 Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 cf. annexe 1		
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Inventaire et suivi de la faune pour élaboration et mise en œuvre de plans de gestion
 Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé
 S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :
 Manipulation à la main et photographie - utilisation désinfectant Vircon

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Immédiatement après détermination spécifique sur place

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec époussette Pièges Préciser :
 Autres moyens de capture Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser : Lampes torches et lampes frontales
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des œufs Préciser :
 Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :
 Par pièges létaux Préciser :
 Par capture et euthanasie Préciser :
 Par armes de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser : Lampes torches et lampes frontales
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser : cf. annexe 2
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : 01/03/2016 au 30/09/2016
 ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : cf. annexe 3
 Départements :
 Cantons :
 Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace
 Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

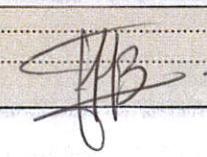
Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :
 Etablissement de 10 plans de gestion en zone humide avec actions pour la conservation des amphibiens
 Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
 Liste des espèces contactées, élaboration d'actions de conservation et comparaison avec l'année antérieure

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Gonsans
 le 12 Février 2016
 Votre signature 

Contexte et annexes du CERFA 13 616*01 pour inventaire amphibien 2016

Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs



Rappel du contexte

Dans le cadre de ce programme nommé "ReZo Humide", (financement Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil Général du Doubs, FDC25) dix zones humides sont en gestion par la FDC25. Elle a déjà rédigé 7 plans de gestion (méthodologie ATEN, 2006), s'apprête à en rédiger un huitième et travaillera sur l'état initial de deux nouveaux plans de gestion. Des actions de suivi des amphibiens sont prévues de façon régulière sur les sites pour s'assurer de l'évolution de l'état de conservation des populations et pour compléter ou faire les inventaires le cas échéant.

C'est dans le cadre de ces suivis et de ces inventaires que des espèces protégées risquent d'être capturées, déterminées sur place (donc manipulées), puis relâchées immédiatement là où elles ont été prises. Ces inventaires débuteront le 01/03/2016 pour se terminer le 30/09/2016.

Le protocole d'hygiène concernant la dissémination de la Chytridiomycose sera respecté lors des interventions sur le terrain.

Les espèces visées sont rappelées par l'annexe 1. Les personnes qui pourront les capturer et les manipuler sont présentées dans l'annexe 2. L'étude portera sur les communes recensées dans l'annexe 3.

Contact :

François Renault (Dr) - Chargé de missions
Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs
Rue Chatelard
25360 Gonsans
03 81 61 86 60
chargedemission@fdc25.com

Annexe 1 – Listes des spécimens concernés par l'opération

Nom scientifique

Bufo bufo (Linnaeus, 1758)
Bufo calamita (Laurenti, 1768)
Bombina variegata (Linnaeus, 1758)
Rana temporaria Linnaeus, 1758
Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838
Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)
Pelophylax kl. esculentus (Linnaeus, 1758)
Hyla arborea (Linnaeus, 1758)
Ichthyosaura alpestris (Laurenti, 1768)
Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)
Triturus cristatus (Laurenti, 1768)
Lissotriton vulgaris (Linnaeus, 1758)
Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)
Natrix natrix (Linnaeus, 1758)
Hierophis viridiflavus (Lacepède, 1789)
Natrix maura (Linnaeus, 1758)
Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)
Coronella austriaca Laurenti, 1768
Vipera aspis (Linnaeus, 1758)
Vipera berus (Linnaeus, 1758)
Anguis fragilis Linnaeus, 1758
Lacerta agilis Linnaeus, 1758
Podarcis muralis (Laurenti, 1768)
Zootoca vivipara (Lichtenstein, 1823)
Lacerta bilineata Daudin, 1802

Nom vernaculaire

Crapaud commun
Crapaud calamite
Sonneur à ventre jaune
Grenouille rousse
Grenouille agile
Grenouille rieuse
Grenouille verte (groupe taxonomique)
Rainette verte
Triton alpestre
Triton palmé
Triton crêté
Triton ponctué
Salamandre tachetée
Couleuvre à collier
Couleuvre verte et jaune
Couleuvre vipérine
Couleuvre d'esculape
Coronelle lisse
Vipère aspic
Vipère péliade
Orvet fragile
Lézard des souches
Lézard des murailles
Lézard vivipare
Lézard vert occidental

Annexes 2 – Liste et qualification des personnes chargées de l'opération

Prénom	Nom	Qualité	Qualification
Pierre	Feuvrier	directeur	BTSA GPN
David	Clerc	technicien	BTSA GF
Mickaël	Mairot	technicien	BTA
Régis	Renaude	technicien	CSTC
François	Renault	chargé de missions responsable communication et formation	Doctorat Sciences de la Vie et de l'Environnement Licence géographie
Mathieu	Silvert		
Antoine	Pauly	chargé d'études	Master Ecologie
Bertrand	Baur	service civique	BTS GPN
Léa	Huchon	service civique	Master gestion de l'eau Licence Aménagement du territoire
Marie	Salomon	Animatrice territoriale	

Annexe 3 – liste des communes concernées

Nom	CP	Zone d'étude
Franois	25770	Zone humide de Franois
Amagney	25220	Zone humide d'Amagney
Mathay	25700	Ancienne sablière de Mathay/Bourguignon
Bourguignon	25150	Ancienne sablière de Mathay/Bourguignon
Tarcenay	25620	Zone humide de Tarcenay
Glamondans	25360	Etangs de Glamondans
Chaux-lès-Passavants	25530	ENS des Etangs Mayard
La Grange	25380	Zone humide de La Grange
Taillecourt	25400	Zone humide de Taillecourt
Landresse	25530	ENS des environs de Pierrefontaine-les-Varans
Laviron	25510	ENS des environs de Pierrefontaine-les-Varans
Germefontaine	25510	ENS des environs de Pierrefontaine-les-Varans
Gémonval	25250	Propriété de la FDC25
Vellechevreux-et-Courbenans	70110	Propriété de la FDC25
Secenans	70400	Propriété de la FDC25
Crevans	70400	Propriété de la FDC25

Localisation des sites incluent au ReZo humide

Fédération Départementale des Chasseurs du Doubs

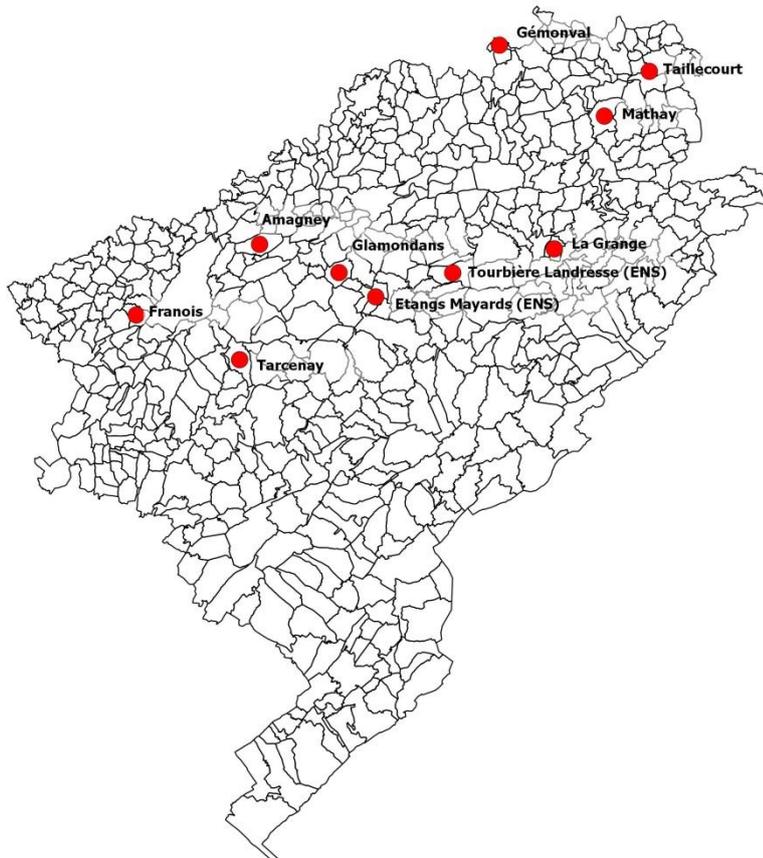


Figure 1 - Localisation des sites ReZo humide dans le Département du Doubs

FRANOIS



Figure 2 - Localisation de la zone humide de Franois gérée par la FDC25

AMAGNEY

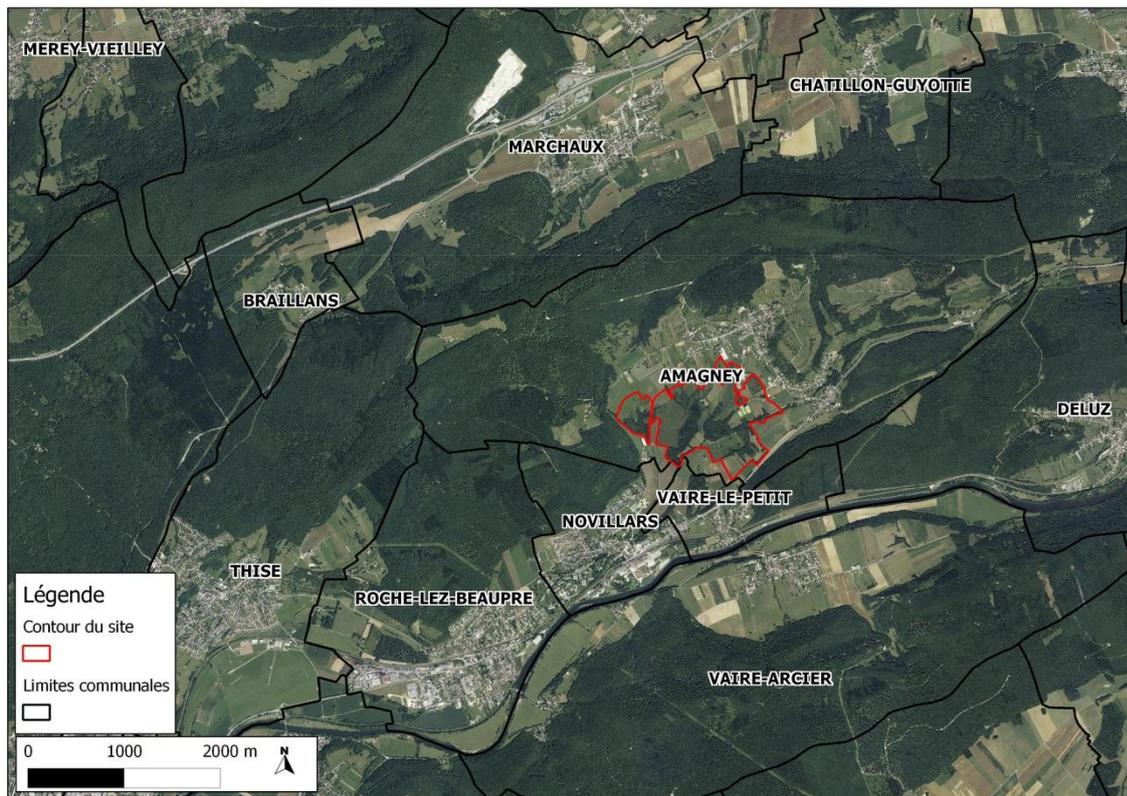


Figure 3 - Localisation du site d'Amagney

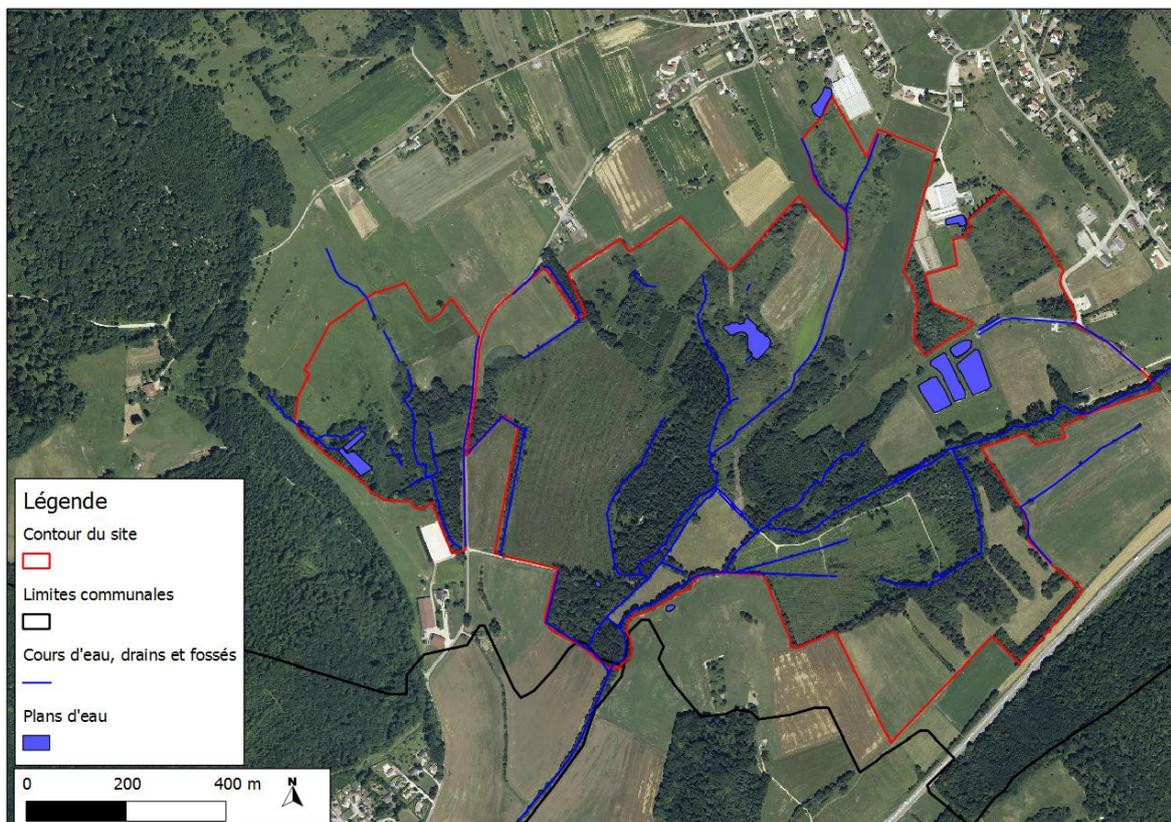


Figure 4 - Limites de la zone humide d'Amagney identifiées dans le plan de gestion ReZo

TARCENAY

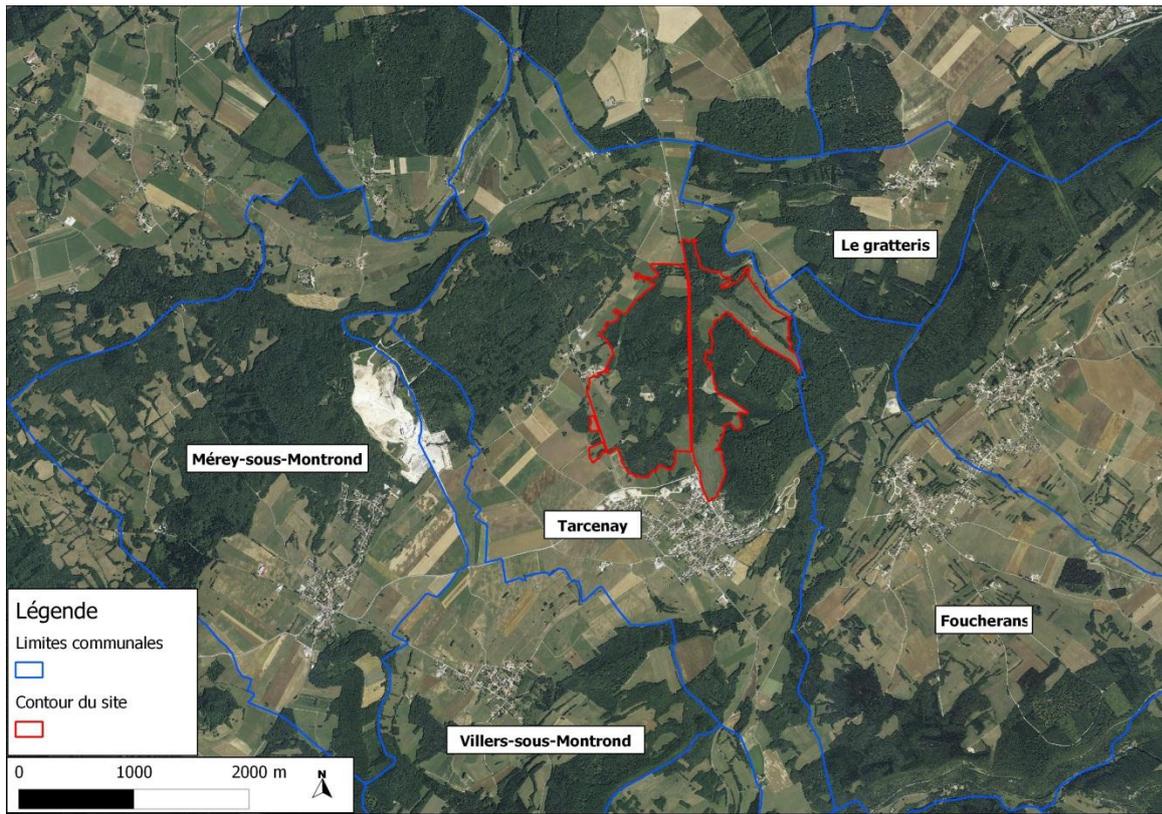


Figure 5 - Localisation du site de Tarcenay

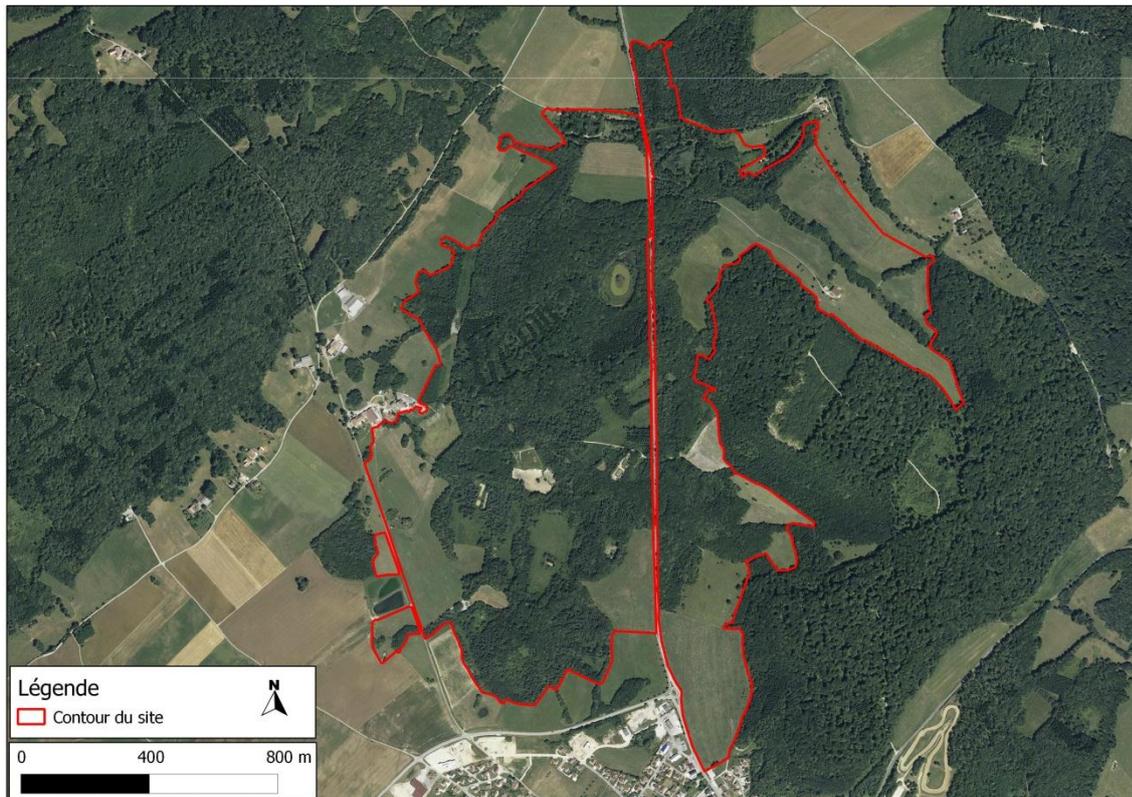


Figure 6 - Limites de la zone humide de Tarcenay identifiées dans le plan de gestion ReZo

GLAMONDANS

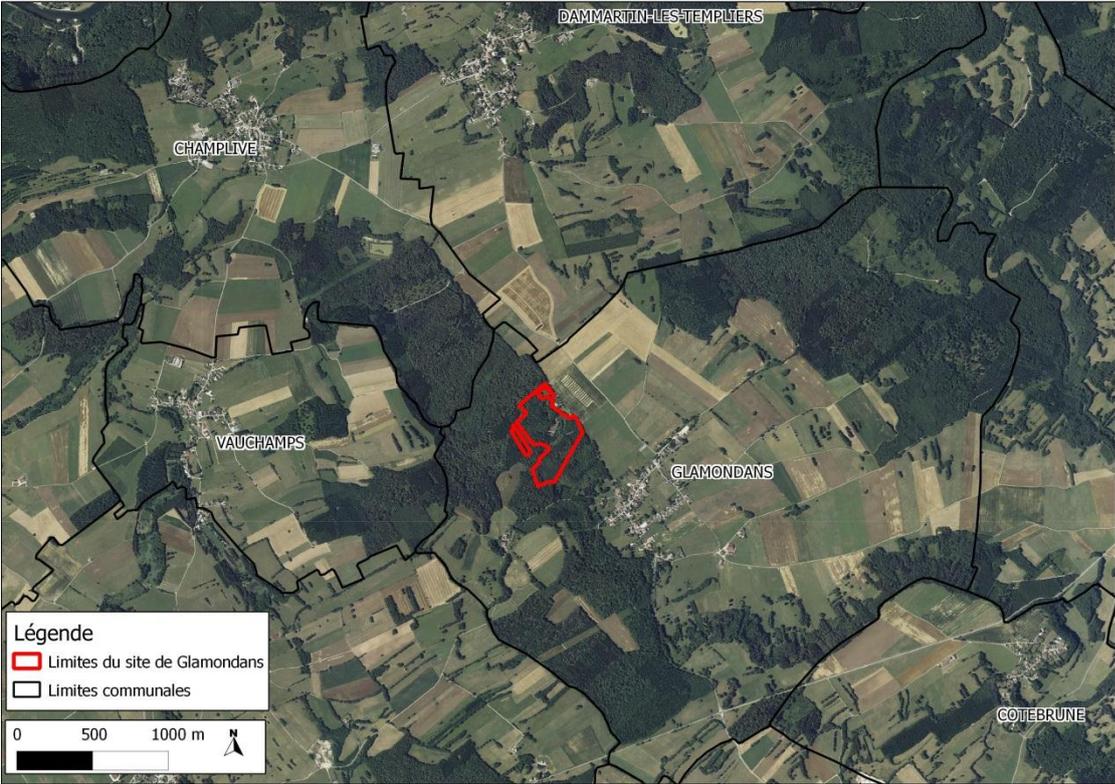


Figure 7 - Localisation du site de Glamondans



Figure 8 - Limites de la zone humide retenues pour le plan de gestion de Glamondans

CHAUX-LES-PASSAVANT

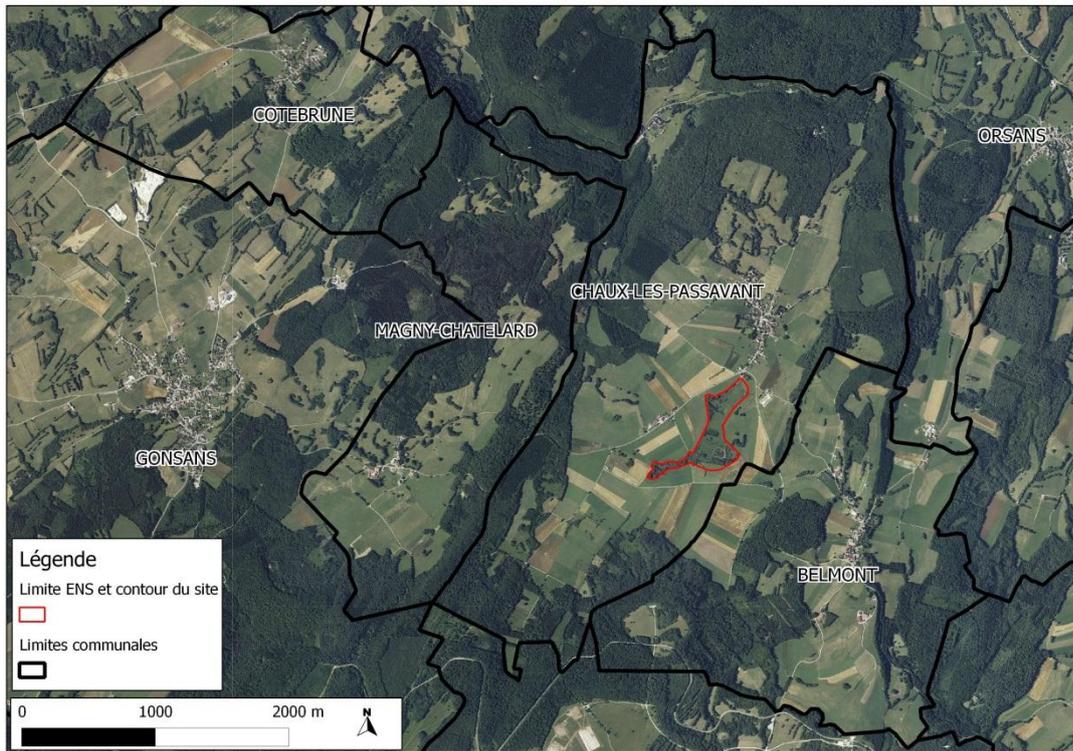


Figure 9 - Localisation de l'ENS des étangs Mayard

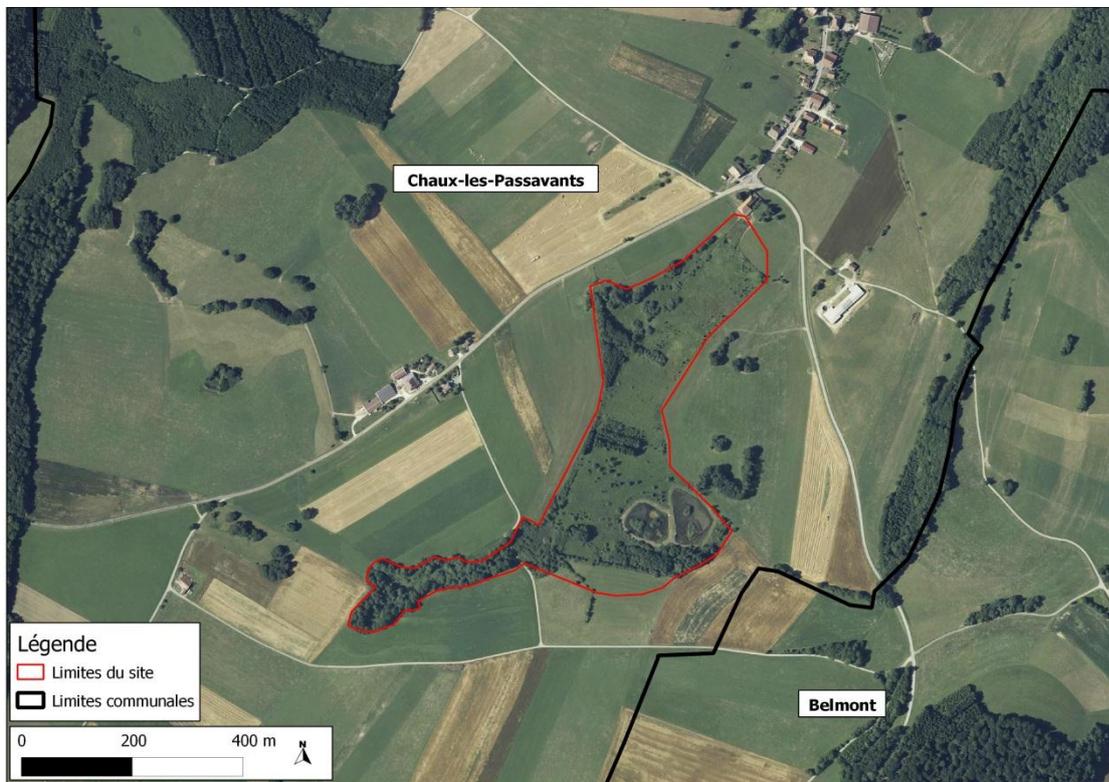


Figure 10 - Limites du site en gestion sur la commune de Chaux-lès-Passavant

LANDRESSE/LAVIRON/GERMEFONTAINE

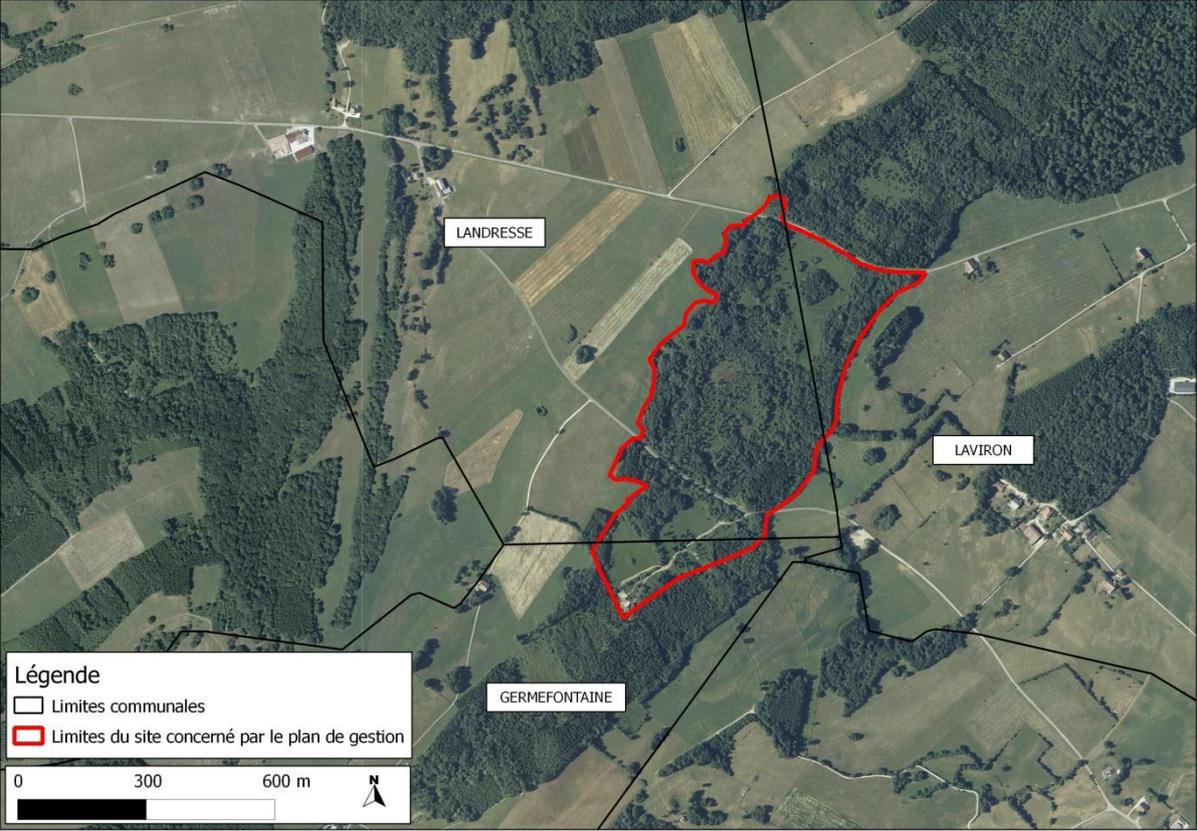


Figure 11 - Limite du site en gestion sur les communes de Landresse, Lavirus, Germefontaine (ENS des environs de Pierrefontaine-les-Varans)

MATHAY

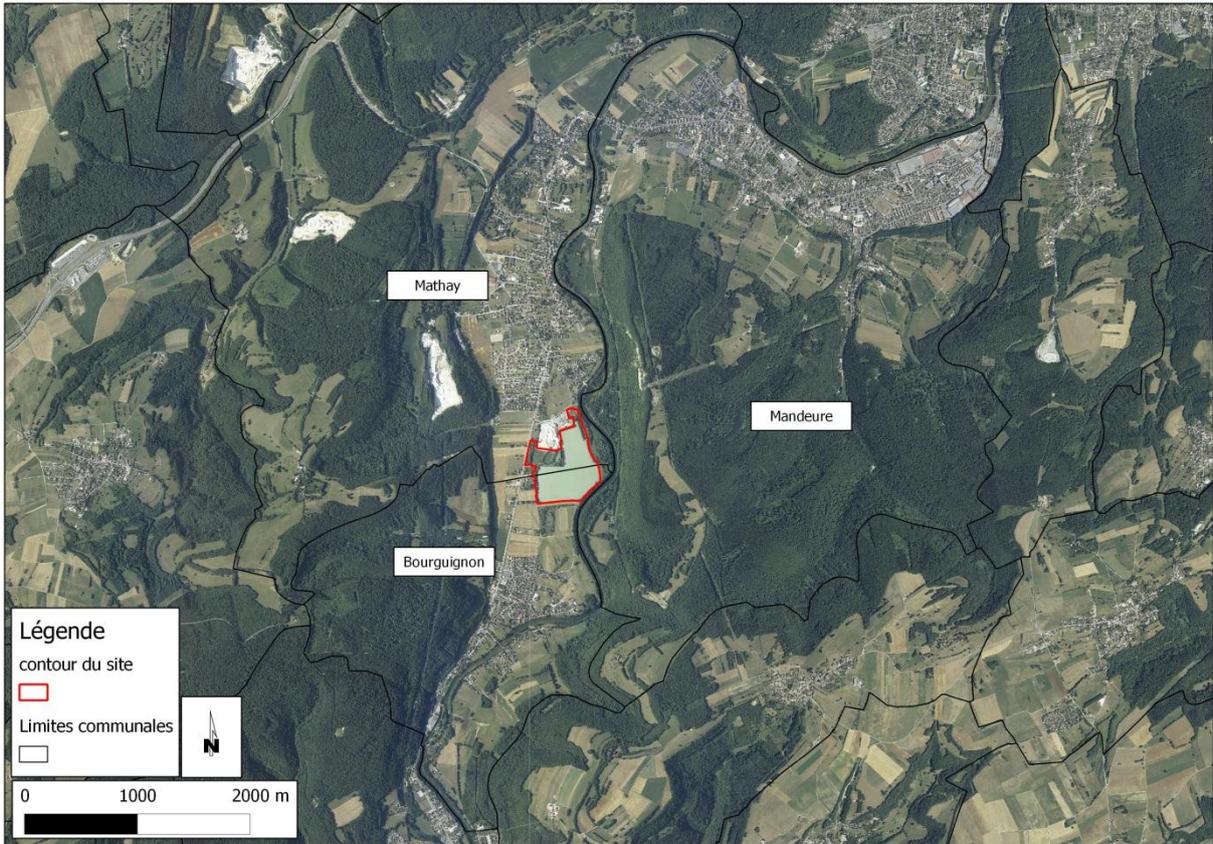


Figure 12 - Localisation de la sablière de Mathay-Bourguignon

GEMONVAL

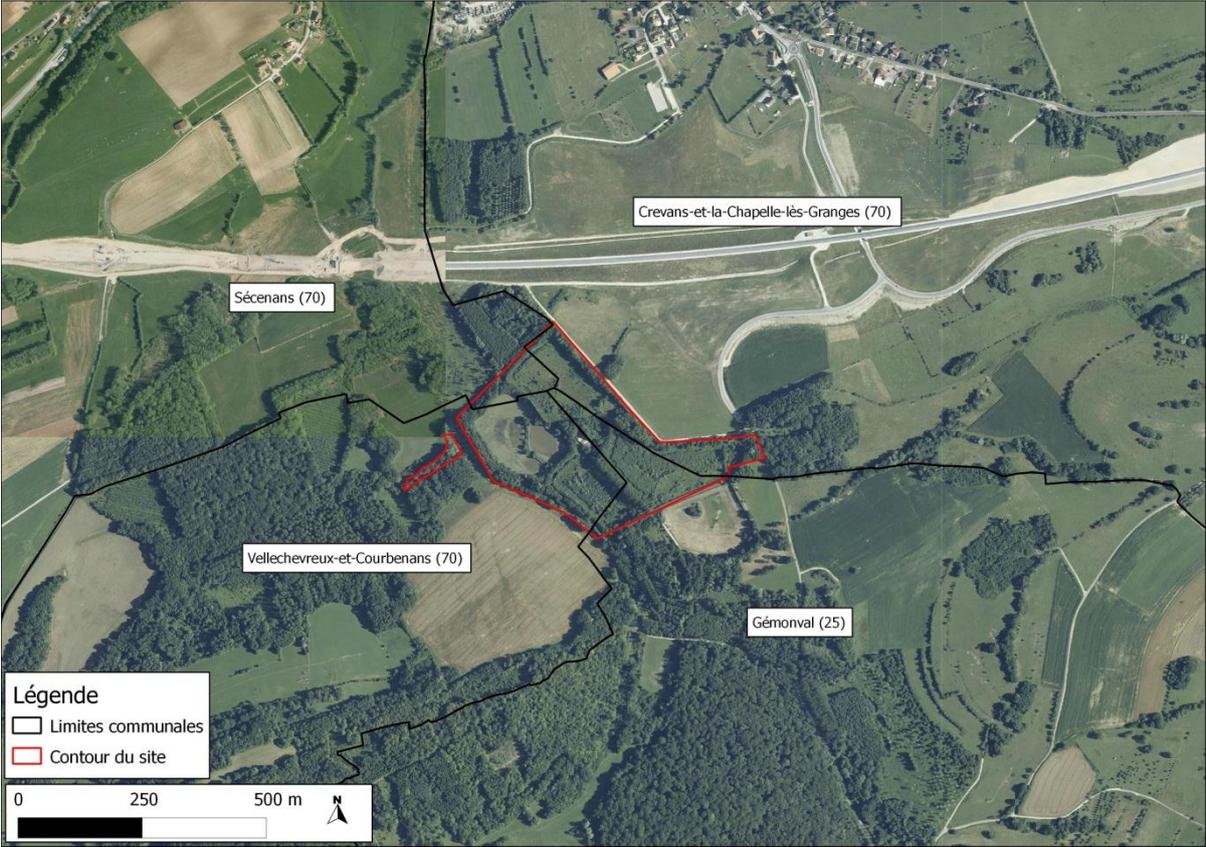


Figure 13 - Limites du site situé sur les communes de Gémonval, Secenans, Crevans et Vellechevreux.

TAILLECOURT

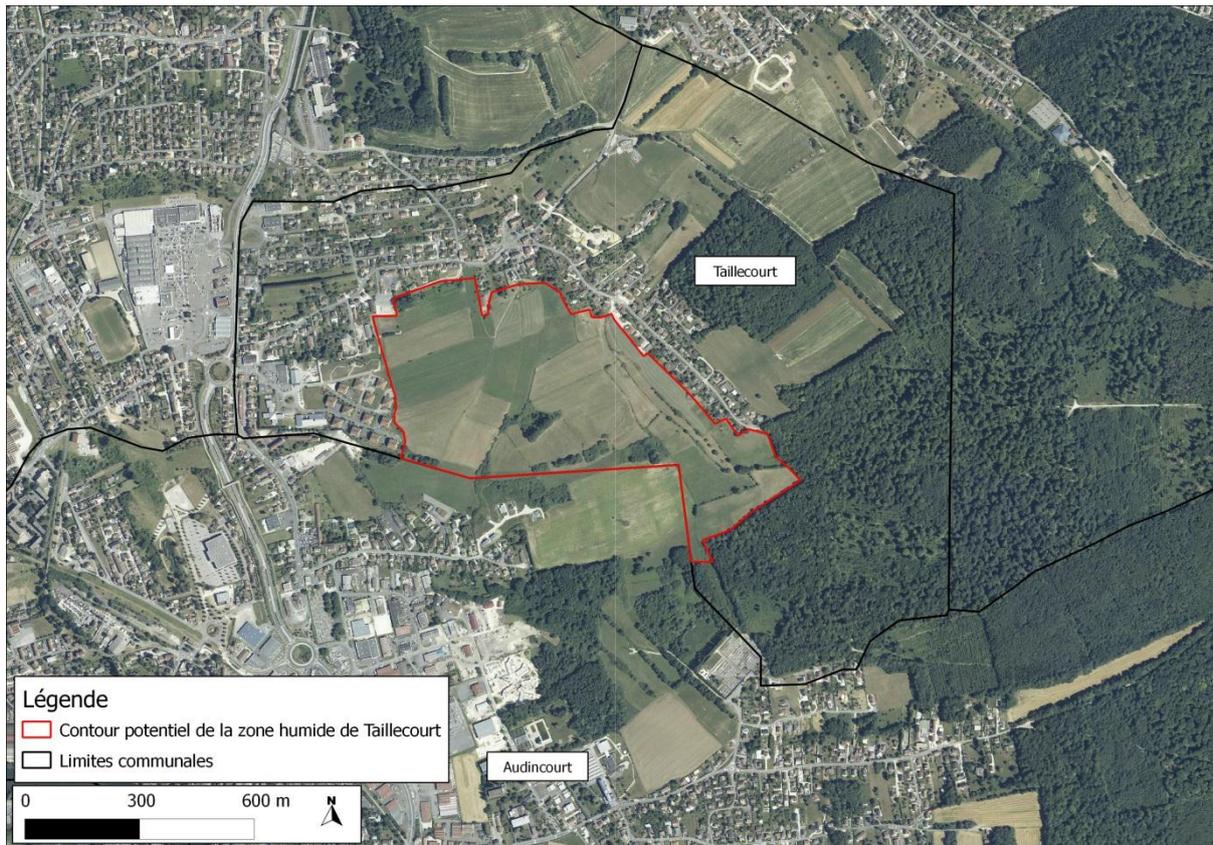


Figure 14 - Limites potentielles de la zone humide de Taillecourt

LA GRANGE



Figure 15 - Contour potentiel de la zone humide de La Grange